

**DEPARTEMENT DES
ARDENNES**

VILLE DE RETHEL

Délibération n° 28

**Date de convocation
2 avril 2021**

Séance du 10 avril 2021

**Extrait du Procès - Verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt et un, le dix avril à 9 H 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé dans les Salons
d'Honneur de la Mairie de Rethel sous la présidence de **Monsieur AFRIBO
Joseph, Maire**

PRESENTS :

Mmes, MM. AFRIBO-MASSON-CHEVALLOT BEROUX-
STEVIGNON-DEMENGEOT-LÉCAILLE-GRENIER-
TRUCHASSOU-LARANGE-MERCIER-BALDO-THOMAS-
DELAPLACE-DEVIE-DAPREMONT-LANGONNIER-
VANGIERDEGOM-PERARD-DERIS-RICHARD-DUPONT-
AVERLY-VUARNESON-BOCAHUT-BRUNIN-MERIEUX

ABSENTS OU EXCUSES :

M. POLLET (pouvoir à M. VANGIERDEGOM)
M. BINET (pouvoir à M. AFRIBO)
M. ULPAT (pouvoir à M. AVERLY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme RICHARD

**OBJET : Vote du compte administratif 2020 et affectation des résultats – Budget
Ville / Affectation des résultats**

Exposé : Il s'agit de procéder à l'affectation des résultats du budget général pour
l'exercice 2020.

Considérant les propositions de résultats définitifs du budget général pour l'année 2020 se résumant de la façon suivante :

Résultat définitif 2020		Résultat Cumulé 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat Exercice 2020		RAR		EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	
Fonctionnement	Dépenses	2 642 747,60 €	-1 004 630,37 €	4 322 536,04 €	2 844 396,50 €		2 844 396,50 €	160 872,72 €	
	Recettes			5 528 815,31 €					
	Solde	2 642 747,60 €	-1 004 630,37 €	1 206 279,27 €					
Investissement	Dépenses	-1 677 117,42 €		3 262 358,23 €	-2 481 662,06 €	569 827,60 €	-2 683 523,78 €		
	Recettes			2 457 813,59 €					367 965,88 €
	Solde	-1 677 117,42 €		-804 544,64 €					-201 861,72 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Sur avis favorable de la commission des Finances,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
par 29 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

DECIDE d'affecter, au budget général 2021, les résultats tels que présentés ci-dessous :

	Affectation de résultat	
Besoin de financement	1068R	2 683 523,78 €
Résultat d'investissement déficitaire reporté	001D	2 481 662,06 €
Résultat d'investissement excédentaire reporté	001R	
Résultat de fonctionnement déficitaire reporté	002D	
Résultat de fonctionnement excédentaire reporté	002R	160 872,72 €

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire
Compte-tenu de la transmission
en sous-préfecture de Reethel, le 15 AVR 2021
de la publication, le 15 AVR. 2021
Fait à Reethel, le 15 AVR. 2021

Le Maire
Joseph AFRIBO

